



Secrétariat
de l'Assemblée des
Premières Nations
du Québec
et du Labrador

Secretariat of the
Assembly of the
First Nations
of Quebec
and Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bur. 201, Wendake, QC G0A 4V0
Tél. : (418) 842-5020 / 842-5274 Téléc. : (418) 842-2660

Message à madame Jeannette Pilot

Kuei ishkueu,

Dans la foulée de la mobilisation sans précédent de nos nations à la grandeur du pays autour du mouvement Idle No More et de la grève de la faim entreprise par la Chef Theresa Spence, de même que l'aîné Raymond Robinson de la Première Nation de Cross Lake, Manitoba et par Jean Sock de la Première Nation d'Elsipogpog, Nouveau-Brunswick, deux jeunes femmes innues, Jeannette Pilot et Aniesh Vollant ont, par solidarité, entamé, depuis le 1^{er} janvier 2013, une grève de la faim se limitant à une diète liquide. Depuis déjà plusieurs semaines, Jeannette Pilot poursuit, seule, sa grève de la faim et a fait le choix de soustraire tout liquide depuis le 11 mars 2013.

Les chefs innus présents en personne ou par téléphone à la rencontre initiée par le Conseil de Uashat mak Mani-Utenam, en présence de Jeannette Pilot, ont unanimement manifesté leur appui à la position défendue par celle-ci, mais ont également affirmé que les moyens utilisés pour faire avancer ses positions ne sont pas les moyens qu'ils privilégient. Parmi les responsabilités qui incombent à nos dirigeants, il y a celui de veiller au bien-être de tous les membres de nos communautés et nations.

L'Innu Tepentamun a toujours été le moteur de notre démarche individuelle ou collective. Chaque chef, appuyé par son conseil, considère que toute décision et toute démarche, qu'elles impliquent ou non les parties gouvernementales, trouvent à sa base l'Innu Tepentamun comme principe fondamental. Par conséquent, les chefs sont prêts à s'engager à poursuivre leurs efforts, en misant sur le respect du Innu Tepentamun par les parties gouvernementales. De plus, les chefs acceptent et soutiennent qu'il appartient aussi à toute personne de la nation innue de voir à l'affirmation du Innu Tepentamun, dans le respect des choix de la majorité.

Par ailleurs, les chefs conviennent aussi que leurs responsabilités, individuelles et collectives, exigent d'eux de rechercher les conditions essentielles pour un engagement politique clair de la part des parties gouvernementales. Même dans un contexte qui est loin de la perfection, les chefs actuels et ceux qui les ont précédés ont sans cesse

essayé de faire avancer la cause commune de la nation. S'il doit y avoir un constat d'échec, c'est à la nation innue et les communautés qui la constituent que revient cette responsabilité ainsi que le choix des options qui devront être envisagées.

Les chefs innus conviennent aussi de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour renforcer l'unité au sein de la nation innue. Le 8 février dernier, dans le cadre du Sommet innu sur le caribou, les chefs innus ont convenu de faire de la survie du caribou et du maintien du lien sacré entre le caribou et l'Innu, une priorité commune. Par ailleurs, les chefs ont également convenu, à la lumière de tous les commentaires exprimés lors du Sommet sur le caribou, que la mobilisation autour de cette question cruciale doit être appuyée par une stratégie appropriée. C'est dans cette étape que les chefs sont actuellement engagés.

Sur l'imposition d'un moratoire sur tout développement à venir ou en cours sur le territoire traditionnel innu, les chefs confirmeront, par résolution, leur refus catégorique à toute exploration et exploitation de l'uranium sur le territoire traditionnel, conformément à la résolution de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et Labrador. Quant à toute autre forme de développement, les chefs, s'appuyant sur le paragraphe précédent, sont disposés à procéder aux consultations appropriées avec leurs populations respectives. Chaque Première Nation détermine les processus de consultation interne qui lui sont appropriés.

Dans le but de faire échec au statu quo, les chefs ont appuyé leurs collègues des autres Premières Nations, afin d'avancer une position qui affirme que nos nations ont un droit légitime de toucher une part équitable de la richesse tirée de l'exploitation des ressources naturelles de nos territoires traditionnels. Cette position fut d'ailleurs avancée au dernier Forum sur les redevances minières, organisé par le gouvernement du Québec. Les chefs continueront de défendre cette position afin de rechercher des engagements clairs de la partie gouvernementale. Cette position a été clairement exprimée, directement à la première ministre du Québec, Pauline Marois et fait partie des quatre enjeux qui constituent les conditions d'engagement avec le gouvernement du Québec, soit : 1. Juste part des redevances 2. Cogestion dans le développement 3. Protection du territoire, et 4. Consultation et accommodement.

Sur la question des accusations qui ont été portées contre Madame Pilot ainsi qu'à d'autres personnes ayant participé aux manifestations en marge de la mobilisation contre le Plan Nord à Uashat mak Mani-Utenam l'année dernière, les chefs soutiennent qu'il revient au conseil de Uashat mak Mani-Utenam, dans le respect de son autorité, de déterminer sa capacité d'influencer le processus judiciaire. Le Conseil est disposé à travailler dans ce sens.

Les lois 38 et 45 font déjà l'objet de contestations sur le plan légal, notamment par certaines Premières Nations en Alberta. Les chefs sont disposés, selon les limites imposées par le processus légal, à examiner la possibilité de se joindre aux processus déjà en cours, et l'APNQL apportera son appui à cette démarche.

Les chefs innus s'entendront sur le processus le plus approprié pour assurer que les questions soulevées par Madame Pilot soient soumises à la table des chefs représentés sous l'APNQL.

Finalement, les chefs désirent réitérer la position à l'effet qu'ils ne peuvent appuyer toute démarche quelle qu'elle soit, au-delà de la justesse des positions défendues, qui met en danger la vie de leurs membres. Les chefs s'entendent pour fournir des efforts considérables qui peuvent demander d'engager politiquement les parties gouvernementales, afin de redresser la situation sociale et économique de leurs nations. C'est sur cette intention et les défis qu'elle présente que repose la démarche collective et politique de nos nations.

À cette fin et dans le respect des positions qui sont à la base de la démarche de Madame Pilot, les chefs demandent à celle-ci de mettre un terme à sa grève de la faim, pour son bien-être et celui de ses proches.

lame,



Ghislain Picard
Chef

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador